



SERVICE CANADIEN DES FORÊTS

# POINTS SAILLANTS sur la science

INTERACTION HUMAINE  
AVEC LES FEUX  
DE VÉGÉTATION

## Comment les autorités peuvent-elles aider les gens à atténuer les effets des feux de végétation?

**La sensibilisation peut aider les gens à se protéger contre les incendies, mais il faut encore que chacun y mette du sien**

Les décideurs et les sapeurs-pompiers savent quoi dire aux gens pour les aider à prévenir et à limiter les dommages attribuables aux incendies de forêt. Mais il est nettement plus difficile d'amener les gens à faire les choix qui s'imposent. « La sensibilisation constitue une partie de la solution, mais nous avons besoin de politiques et de programmes pour inciter la population à se protéger contre les incendies », déclare Bonita McFarlane, spécialiste des sciences sociales liées au feu au Centre forestier du Nord du Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada, à Edmonton.

Les collectivités qui vivent au milieu ou à proximité de la forêt doivent composer en raison d'un feu de végétation avec la menace d'être évacuées massivement et de subir des millions de dollars de dommages matériels. Dans les situations extrêmes, un feu de végétation peut provoquer des blessures et même des décès.

### Plus de gens sont exposés aux incendies de forêt

Chaque année, on compte environ 9 000 incendies de forêt au Canada, dont la plupart ne détruisent que quelques hectares. Par contre, d'autres sont immenses. Ils font rage pendant des semaines et détruisent 100 000 hectares ou plus. Les incendies de forêt consomment en moyenne 2,1 millions d'hectares par année, soit environ la moitié de la superficie de la Nouvelle-Écosse, et presque tous ces incendies se déclenchent dans la forêt boréale. Les feuillus de l'Est et la forêt pluviale de la côte Ouest sont moins sujets aux incendies, mais ils sont tout de même à risque. De plus en plus, les incendies se déclarent à la frontière entre la forêt et les lieux habités, d'où leur appellation de « feux périurbains ».

« De plus en plus de gens s'installent en zone périurbaine, et les incendies deviennent plus fréquents et plus intenses, particulièrement dans la forêt boréale. C'est pourquoi les chercheurs veulent savoir comment les collectivités s'adaptent », déclare M<sup>me</sup> McFarlane.

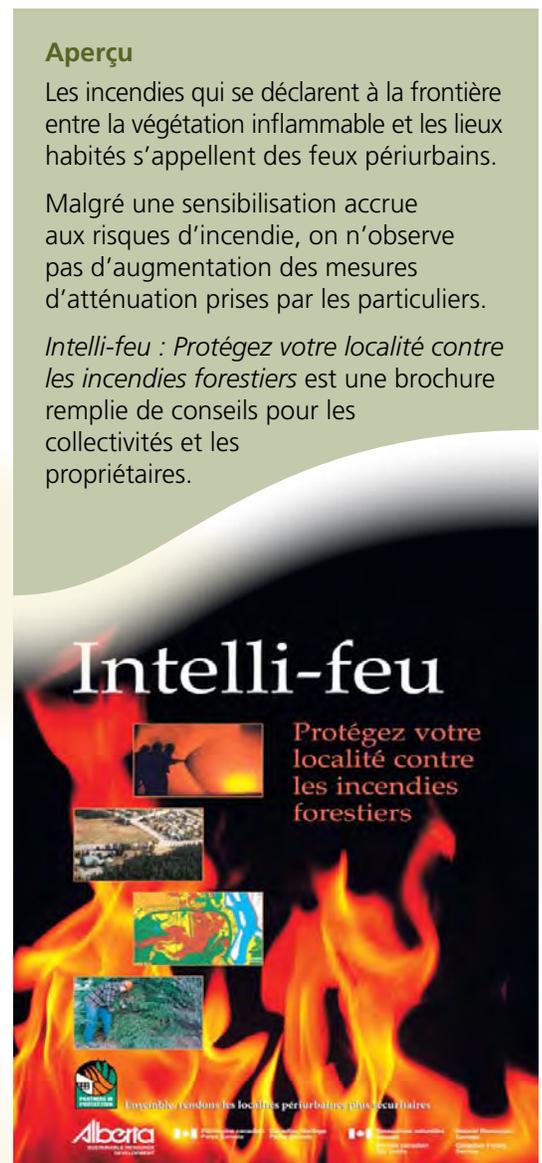
*Partners in Protection* est un regroupement d'associations nationales, provinciales et municipales et d'organismes gouvernementaux responsables des services d'urgence, de l'aménagement du territoire, de l'aménagement des forêts et des parcs, et de la recherche. Il offre aux collectivités des outils pratiques pour se protéger contre les incendies, dont un manuel interactif intitulé *Intelli-feu : Protégez votre localité contre les incendies forestiers*. Diverses provinces ont adapté le manuel à des régions particulières. On y trouve des conseils

### Aperçu

Les incendies qui se déclarent à la frontière entre la végétation inflammable et les lieux habités s'appellent des feux périurbains.

Malgré une sensibilisation accrue aux risques d'incendie, on n'observe pas d'augmentation des mesures d'atténuation prises par les particuliers.

*Intelli-feu : Protégez votre localité contre les incendies forestiers* est une brochure remplie de conseils pour les collectivités et les propriétaires.



pratiques pour réduire les risques d'incendie, notamment des lignes directrices sur la gestion de la végétation et le choix des matériaux de construction, des suggestions concernant l'approvisionnement en eau et les routes d'accès, ainsi que des formulaires d'évaluation des risques de feu de végétation.

### **Malgré une sensibilisation accrue, les propriétaires ne mettent pas davantage en pratique des mesures d'atténuation**

M<sup>me</sup> McFarlane a étudié comment les gens qui habitent en zone périurbaine perçoivent le risque de feu de végétation et ce qu'ils sont prêts à faire pour se protéger. Avec la collaboration de chercheurs de l'Université de l'Alberta, M<sup>me</sup> McFarlane a sondé les propriétaires de six villes albertaines, trois où le gouvernement a mené des activités de gestion des feux de végétation et trois autres où aucune activité particulière ne s'est tenue.

« Les gens du premier groupe avaient une perception plus élevée des risques et étaient davantage sensibilisés aux feux de végétation et aux mesures d'atténuation que ceux du deuxième groupe. Mais ils n'attribuaient pas une plus grande responsabilité aux propriétaires pour ce qui est des mesures d'atténuation, et ils n'avaient pas pris davantage de mesures pour protéger leur propriété. Nous devons trouver de meilleures façons de mobiliser les collectivités », martèle M<sup>me</sup> McFarlane.

La recherche effectuée par M<sup>me</sup> McFarlane propose des pistes pour mobiliser les collectivités et les propriétaires. Il pourrait notamment être utile de financer des programmes de protection contre les incendies. M<sup>me</sup> McFarlane donne l'exemple d'un programme du gouvernement de l'Alberta qui offre des subventions communautaires aux municipalités qui veulent instituer de bonnes pratiques de protection contre les incendies.

### **Intégrer les valeurs communautaires dans la planification de la réduction des risques des feux de forêt**

Selon ses recherches, on pourrait convaincre les gens de prendre des mesures d'atténuation, par exemple en intégrant dans les plans de réduction des risques de feu de forêt les valeurs de la forêt qui importent aux yeux des propriétaires, comme l'esthétique, l'intimité et la protection de la faune. Il serait également possible de convaincre les propriétaires de se protéger contre les incendies en leur donnant des démonstrations ou des exemples de propriétés protégées contre les incendies afin qu'ils puissent constater de visu ce qu'il convient de faire.

En général, les collectivités et les organismes de gestion des feux de forêt qui font participer les résidents à la planification des programmes de protection communautaire et qui tiennent compte de leurs préoccupations ont plus de succès. Une autre avenue prometteuse consiste à offrir des évaluations gratuites des risques d'incendie ainsi que des recommandations pour protéger sa propriété contre les incendies de forêt.

On pourrait également songer à offrir aux propriétaires un service de collecte pour qu'ils puissent se débarrasser des branches d'arbres et des résidus de jardin.

« Le Canada est passé maître dans l'extinction des incendies, et nous savons comment réduire les risques de feu de forêt. Nous avons beaucoup d'expertise. Nous devons maintenant passer à l'étape où la réduction des risques va de pair avec l'extinction des incendies », conclut M<sup>me</sup> McFarlane.



Les habitants participent à un projet communautaire Intelli-feu à Jasper (Alberta)